

Procès-Verbal du conseil d'école n°2 Année 2025 – 2026

Date : lundi 16 mars 2026

Lieu : salle polyvalente étage 1

Présents :

Mesdames FERRI, FRACHON, HALLER, FAY, NORMAND, enseignantes

Monsieur BESCHER, enseignant

Madame FOURGEUX, directrice de l'école

Mesdames BOUTONNET, DURET, HUOT MARCHAND, RABATEL représentantes des parents d'élèves

Monsieur AMOGHLI, représentant des parents d'élèves

Madame SIMONIN Audrey, directrice accueil de loisirs adjointe

Excusés :

Madame VIEILLE MARCHISET, Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale

Mesdames SAPOLIN, HALLER enseignante

Madame HASIAOUI, représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Madame FERRI enseignante

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

○ **Fonctionnement de l'école :**

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 16 octobre 2025

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du jeudi 16 octobre 2025, aucune modification (ajout, modification ou suppression) n'est demandée. Le procès-verbal du conseil d'école du 16 octobre est donc approuvé.

- Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine

À ce jour, 128 élèves sont inscrits et répartis comme suit : 23 CP, 21 CE1, 25 CE2, 28 CM1, 31 CM2.

Théoriquement 31 élèves vont quitter l'école et 26 élèves sont attendus en CP.

Les effectifs pour la rentrée 2026-2027 seraient donc de 123 élèves. Une possibilité de fermeture de classe sera étudiée le 24 mars par Monsieur le DASEN.

Prévision d'une moyenne de 20,5 élèves par classe à la rentrée avec 6 classes et de 24,6 élèves par classe avec 5 classes.

- Absences et retards des élèves

- Nous rappelons que l'arrivée des élèves doit se faire entre 8h05 et 8h15 le matin et entre 13h50 et 14h l'après-midi. Une arrivée à l'école, en dehors de ces horaires, oblige une enseignante à arrêter les apprentissages pour ouvrir aux élèves en retard. De même, si votre enfant ne peut pas venir à l'école, il est du devoir de la famille d'en informer l'école, soit de vive voix au portail, soit par téléphone (le répondeur est consulté plusieurs fois par jour), soit par mail (les mails ne sont pas toujours consultés le matin). En cas d'absences non légitimes supérieures à 4 demi-journées par mois, il est de notre devoir de signaler ces absences à la DSDEN.

- Le calendrier des vacances scolaires mentionne que les élèves n'auront pas classe à l'occasion du pont de l'ascension **du mercredi 13 mai au dimanche 17 mai**.

- Les vacances scolaires d'été débuteront **le vendredi 3 juillet** après la classe. Les départs anticipés en vacances font l'objet d'un signalement auprès des services compétents de la DSDEN.

- Communication aux familles des acquis scolaires : LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique).

Les livrets scolaires uniques numériques (LSUN) sont édités deux fois par an. Depuis quelques années, les familles doivent consulter ces LSUN en ligne sur le site Educonnect.

Pour avoir accès à ces LSUN, les parents doivent se connecter sur le site Educonnect avec les identifiants qui leur ont été remis par l'école.

Les LSUN ont encore été édités en papier pour ce semestre et remis pour la plupart des élèves lors d'un entretien individuel de fin de semestre.

Les parents peuvent consulter et signer en ligne le LSUN.

- Périscolaire, Restauration scolaire et hygiène

Équipe : L'équipe d'animation est **investie, stable et dynamique**, ce qui permet d'assurer un fonctionnement serein et une continuité dans l'accompagnement des enfants.

Projets en cours :

- **Projet Yu-Gi-Oh** : mené par Tom.
- **Projet danse de fin d'année** : mené par Emma et Kankou.
- **Projet football** : mené par Esteban (+ intervenant durant 3 jours).
- **Projet création d'un jeu de société** : mené par Marie-Ange.
- **Projet journal** : mené par Mathilde

Événements à venir : **Vendredi 27 mars** : goûter **parents – enfants – animateurs**.

Vendredi 3 avril : **chasse aux œufs**.

Restauration – Question du « rab »

Question des représentants des parents d'élèves envoyée en amont du conseil d'école au Service Éducation de la ville de Besançon :

Question 1 : Des parents se questionnent sur l'organisation du nouveau self et sur la possibilité ou pas pour les enfants de demander du rab au premier comme au deuxième service. Quelles réponses pouvez-vous apporter ?

R1 de la Ville de Besançon:

- **Fin avril / Début mai – date à définir (Audit de « terrain »)** : La diététicienne et le directeur de la cuisine centrale API réaliseront des observations sur le temps de service. L'objectif est d'analyser les retours d'assiettes et les "invidus" (restes en bacs GN) pour nous proposer des pistes d'optimisation concrètes.
- **Rentrée scolaire prochaine (Sensibilisation)** : Une action pédagogique sera menée auprès des élèves d'élémentaire, en coordination avec le périscolaire, pour les sensibiliser directement au gaspillage.

Précision donnée par Audrey concernant le « rab » :

- **Élémentaire** : Avec le fonctionnement du **self** le rab n'est pas possible car il n'y a **qu'un seul passage au self**. Les enfants passent en **petits groupes**, ce qui ne permet pas de garantir qu'il reste suffisamment de nourriture pour tous les enfants.
- **Maternelle** : un protocole est en cours de réflexion au niveau de la direction afin de déterminer s'il est possible ou non de proposer du rab.

Autre point abordé : Les enfants se plaignent de la qualité de la nourriture qui s'est dégradée depuis la mise en place du self. Les enfants ont faim à la fin du repas. La directrice du périscolaire a été informée qu'il y avait beaucoup de gâchis mais les enfants n'ont pas droit de se resservir ! Pour être rigoureux il faudrait comparer cette donnée avec les écoles fournies par le même prestataire. De plus, il nous paraît possible de donner du rab aux élèves passant en dernier surtout pour les aliments non chauffés (pain, fruit, yaourt ...)

○ **Vie scolaire**

- Présentation des projets pédagogiques de l'école en cours ou à venir pour cette deuxième partie d'année scolaire 2024/2025 :

Projets communs :

« La citadelle chante » : les élèves se rendront à la Citadelle, pendant la semaine qui précède la fête de la musique, soit **le mardi 16 juin (chant à 11h30)** . Les élèves du CP au CM2 chanteront le matin et visiteront la Citadelle dans l'après-midi.

La représentation comprend un répertoire commun et un répertoire propre à chaque chorale sur le thème de « soleil / lune / jour / nuit ».

Projet école et cinéma : pour toutes les classes sauf les CP-CE2 et CM1- CM2 (3 films dans l'année)

Parcours sportifs :

Un cycle escalade, dans le cadre des parcours sportifs proposés par la ville, pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 aura lieu du 07 avril au 26 juin, durant 5 séances, le vendredi matin. Les élèves se rendront à pied à la salle Marie Paradis.

Un cycle Habilités Motrices : cycle de 6 séances pour les classes de CP, CP/CE2 et CE1 qui a commencé le jeudi 26 février.

Un cycle BMX : du 27/04 au 12 juin pour la classe de CM2 le vendredi matin.

EPS : Intervention des étudiants de l'UFR Staps jusqu'au 4 mai inclus, pour les 6 classes le lundi matin.

Autres projets :

CP : Mme Normand

- PEAC : Stop Motion – réalisation de petits films
- Livre élu
- Dans le cadre de notre projet Éducation à l'Environnement (subvention Région Bourgogne Franche Comté) 3 séances avec l'association Tyto Alba sur les oiseaux et 3 séances « école dehors avec Aurore Blanquet.
- stagiaire orthophoniste

CP-CE2 : Mme Fourgeux

- École dans la forêt toutes les 3 semaines environ
- Sortie à la médiathèque Pierre Bayle le mardi 10 mars puis le vendredi 26 juin après-midi : écoute d'histoires et emprunt de livres pour la classe.
- Livre élu
- Spectacle « le mystère du colibri » en décembre 2025 : il s'agissait d'un spectacle musical jeune public abordant le sujet de l'écologie sous une forme pop, fun et poétique. Il était ponctué par une bande son pop originale, interprétée live par 3 musiciens comédiens.
- Visite du musée des beaux-arts + atelier « le portrait » le lundi 23 février.
- Notre projet PEAC « voyage au pays du théâtre » avec la compagnie RUBATO commence ce

mardi 17 mars. Nous ions voir, dans le cadre du PEAC, le spectacle « l'enfant caché » jeudi 19 mars. Le parcours se terminera le vendredi 22 mai avec une représentation d'atelier théâtre devant une autre classe.

- Les ateliers CROKY BOUGE qui ont pour objectif d'améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants dès l'âge de 6 ans par un programme de prévention dans les écoles primaires commencera le lundi 11 mai. Il est animé par une diététicienne. Il y aura 6 séances.
- Voyage scolaire du mardi 24 mars au vendredi 27 mars à ROCHEJEAN.
- Étudiantes orthophonie en stage les lundis et mardis après-midi.
- Dans le cadre de notre projet Éducation à l'Environnement (subvention Région Bourgogne Franche Comté) 3 séances avec l'association Tyto Alba sur les oiseaux et 3 séances « école dehors avec Aurore Blanquet.

CE1 : Mme Frachon

- Les ateliers CROKY BOUGE qui ont pour objectif d'améliorer la prévention du surpoids et de l'obésité des enfants dès l'âge de 6 ans par un programme de prévention dans les écoles
- Spectacle « le mystère du colibri » en décembre 2025 : il s'agissait d'un spectacle musical jeune public abordant le sujet de l'écologie sous une forme pop, fun et poétique. Il était ponctué par une bande son pop originale, interprétée live par 3 musiciens comédiens.

CE2/CM1 : Mme Haller et Mme Fay

- Étudiantes orthophonie en stage les lundis et mardis après-midi.
- Sortie au Biome
- Sortie au Frac
- Sortie à Chailluz

CM2 : M.Bescher

- Sortie à la médiathèque (2 fois)
- Forêt de Chailluz
- PEAC : production d'écrit en lien avec la vie à la Citadelle à l'époque de Vauban
-

CM1-CM2 : Mme Ferri

- École dans la forêt toutes les 2 semaines environ
- Voyage scolaire du mardi 24 mars au vendredi 27 mars à ROCHEJEAN.
- Livre élu
- 5 séances de prévention des addictions (tabac)
- 5 séances sur le thème de l'eau (service assainissement + CPIE)
- Étudiantes orthophonie en stage les lundis et mardis après-midi

▪ Actions prévues dans le cadre des liaisons intercycles :

Décloisonnement GS et CP : afin de faciliter l'entrée en CP des élèves actuellement en GS, un échange aura lieu entre les élèves de CP et de GS. Les élèves de CP seront pris en charge par les maîtresses de GS pour des apprentissages en compréhension de lecture et en découverte du monde tandis que les élèves de GS seront pris en charge par les maîtresses de CP pour des apprentissages en résolution de problème et en écriture. Un échange aura lieu sur la journée complète. Début juillet lecture d'album aux GS par les élèves de CP. Les modalités précises seront définies lors d'un conseil de cycle GS/CP.

Cycle 3-CM2/sixième :

Lecture d'album en anglais et envoyé au collège (classe de CE2-CM1)

Cartes Pop-Up en anglais (classe de CM2)

Enregistrement de podcast (lecture d'histoires) (classe de CM1-CM2)

La date de visite du collège par les élèves de CM2 n'a pas encore été définie.

- Bilan financier de la coopérative scolaire :

Adhésions des familles pour l'année 2025/2026 :	1259 euros
Actions réalisées depuis septembre 2025:	Bénéfices réalisés : 1183,70 euros
• Vente des photos scolaires	677,80 euros
• Vente d'objets et de gâteaux lors du marché de Noël	140,00 euros
• Vente de chocolats	365,90 euros

La coopérative scolaire a permis depuis septembre 2025 de financer diverses sorties pédagogiques (cinéma - spectacle vivant – visite de musée ...) , le transport de ces sorties et également la mise en place d'abonnement à des revues, journaux pour certaines classes et achat de petits matériels.

- **Sécurité et équipements**

- Demande de suivi suite à la rénovation de l'école

Questions de l'équipe pédagogique envoyées en amont du conseil d'école au Service Education de la ville de Besançon : ces questions ont déjà été posées à nos interlocuteurs à plusieurs reprises.

Question 1 : Les volets des salles 103, 102, 201, 202, 203 au moins, dysfonctionnent et ce depuis très longtemps pour certaines salles. Pourriez-vous svp nous indiquer pourquoi le dysfonctionnement est toujours présent ? Pourriez-vous svp nous indiquer à quelle date ces BSO seront réparés ?

R1 : Les BSO seront réparés le mercredi 18 mars. L'intervention était initialement prévue le 11 mars, mais l'entreprise a reçu de nouveaux moteurs pour les BSO défectueux le mardi 10 mars, ce qui a nécessité un décalage de l'intervention. L'information avait été relayée à la directrice ainsi qu'à la DE concernant l'identification du problème et la date de pose.

Question 2 : Le système d'ouverture des vasistas installé au départ étant rapidement inutilisable, une manivelle a été mise à notre disposition pour ouvrir et ainsi aérer . L'usage de cette manivelle est difficile et abîme les huisseries neuves. Nous vous sollicitons donc pour que vous demandiez à l'entreprise de mettre en place un système adapté.

R 2 : La remarque a été relayée auprès de la Moe et l'entreprise Malenfer afin de voir s'il est possible d'identifier un dispositif plus adapté pour identifier une solution pour l'ouverture des vasistas.

Question 3 : Les compteurs électriques sur l'arrière de l'école et sur la rue de Vesoul ne sont pas sécurisés . Pourriez-vous svp faire le nécessaire ?

Question 4 : Les espaces verts avec arbres près de la rue de Vesoul présentent des objets dangereux (morceaux de ferraille et morceau de bois avec clous). Pourriez-vous svp faire évacuer ces objets ?

Question 5: Le grillage vers les compteurs électriques rue de Vesoul est à réparer car l'intrusion dans le parking de l'école peut se faire à cet endroit. Quand est-ce que cette réparation aura lieu ?

R 3 / 4 / 5 : Ces 3 questions sont liées. La DME a été prévenue afin d'informer ENEDIS, mais ces derniers ne sont pas intervenus. Une dernière relance sera effectuée et si aucune réaction sous 15 jours, les travaux seront commandés par la Ville à une entreprise en direct (objectif de résolution sous 1 mois).

Question 6 : Les anciennes tuiles sont toujours stockées sur les espaces verts côtés parking. Cet espace est un espace qui doit nous permettre de faire « école dehors » ? Pourriez-vous svp nous indiquer à quelle date seront enlevées ces tuiles ?

R 6 : Évacuation en cours, une partie a déjà été évacuée. Objectif de finalisation sous 1 mois.

Question 7 : BCD : 4 meubles bas ne nous ont pas été restitués pour la BCD . Ces meubles nous manquent et nous n'avons pas pu ranger de nombreux magazines. Pourriez-vous svp nous restituer ces meubles ou leur équivalent ?

R 7 : Il sera proposé un RV sur site à l'équipe éducative avec le chef de service EPL pour faire un point sur les besoins effectifs en termes de rangement et de mobilier.

Question 8 : La ventilation double flux est toujours bruyante par moment . Pourriez-vous faire le nécessaire pour que le bruit soit atténué ?

R 8 : Merci SVP de bien vouloir préciser dans quelle salle la ventilation est bruyante afin de pouvoir gérer au mieux ce problème. Parallèlement et sans attendre le retour de l'école, il est demandé au MOE de faire une visite générale avec son bureau d'étude CVC et l'entreprise concernée.

Question 9 : Nous avons fait la demande d'installation d'anciens tableaux à craie sur les murs de notre préau ouvert. La réponse donnée ne nous satisfaisant pas, nous réitérons notre demande d'installation de ces tableaux.

R 9 : Le modèle d'équipement des écoles ne prévoit pas l'installation de tableaux à craie dans les préaux. Il s'agit d'une décision prise à l'échelle de l'ensemble de la Ville.

Question 10 : Nous souhaiterions savoir quel est l'usage réservé à la salle de rangement associatif 004.

et Question des représentants des parents d'élèves :

Question 1 : Pourquoi le matériel de l'association des parents les p'tits Viotte a été sciemment enfermé dans le local des associations sans qu'elle en soit informée. Comment fait elle pour le récupérer rapidement ?

Pourquoi ne peut-elle pas partager ce local de rangement suffisamment grand avec l'ASEP?

Il en va de la pérennité de l'association des parents d'élèves les P'tits Viotte et des manifestations conviviales qu'elle organise. Et qui permettent de financer une partie significative de la coopérative scolaire.

R 10 et R 1 (parents d'élèves) : Cette question a déjà fait l'objet d'échanges entre le chef de service EPL et la directrice de l'école. Cet espace est dédié au stockage des matériels des associations qui utiliseront la salle ouverte au quartier (ASEP notamment). Une solution est en cours de déploiement avec la mobilisation d'un autre espace de stockage pour les matériels de l'association des parents d'élèves. Il n'est nullement remis en cause la possibilité d'un espace de stockage pour l'association des parents d'élèves.

Intervention des membres du conseil d'école suite à la réponse :L'association des P'tits Viotte répond, selon nous, aux critères nécessaires aux associations pouvant utiliser la salle et donc avoir une armoire de stockage dans l'espace prévu. Si tel n'est pas le cas merci de nous indiquer quels sont les critères requis pour pouvoir prétendre à l'utilisation de cette salle et de cet espace de stockage.

- Mise en œuvre de la sécurisation scolaire : Exercice d'évacuation incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et attentat intrusion

Exercice incendie

Un exercice incendie a été réalisé le 13 mars 2026.

La sortie des élèves et des différents adultes présents dans les locaux s'est effectuée en 50 secondes pour la première classe et en 3 minutes pour la dernière classe.

PPMS

Un exercice de mise à l'abri (confinement dans les locaux de l'école pour une courte durée) organisé par le rectorat, simultanément dans les 4 départements de l'Académie, a eu lieu le 27 novembre 25.

Un exercice Alerte intrusion organisé par l'école a eu lieu le 6 février 2026.

Objectifs des exercices :

- **Renseigner les élèves et le personnel sur les différentes étapes de mise en sécurité** en cas d'évènement majeur (informer, responsabiliser, reconnaître l'alerte, appliquer les consignes, vérifier le matériel...)
- **Faire évoluer et affiner le PPMS** afin de le renforcer.
 - **Questions diverses**
 - **Réponses de la ville de Besançon aux questions posées lors du conseil d'école 1 :**

Q/ Plusieurs questions relatives à la finalisation des travaux de rénovation de l'école :

1. Les volets d'au moins deux salles dysfonctionnent et ce depuis septembre 2024. Pourriez-vous svp nous indiquer pourquoi, un an après, le dysfonctionnement est toujours présent ?
2. Les compteurs électriques sur l'arrière de l'école et sur la rue de Vesoul ne sont pas sécurisés. Pourriez-vous svp faire le nécessaire ?
3. Les espaces verts avec arbres près de la rue de Vesoul présentent des objets dangereux (morceaux de ferraille et morceau de bois avec clous). Pourriez-vous svp faire évacuer ces objets ?
4. Le grillage vers les compteurs électriques rue de Vesoul sont à réparer car l'intrusion au sein de l'école peut se faire à cet endroit. Quand est-ce que cette réparation aura lieu ?
5. Les vasistas qui s'ouvrent ne sont toujours pas en service et certains sont mal fermés et provoqueront bientôt une entrée d'air froid. Quand est-ce que ces vasistas pourront être ouverts et fermés correctement ?
6. BCD : il reste des livres de la maternelle BUTTE dans une salle et nos bacs bas jaunes ne nous ont pas été restitués. Serait-il possible de planifier une date de reprise des livres de la Butte et de retour de nos meubles ?

R/ Une rencontre a été organisée le 11 décembre 2025 entre la directrice d'école et le chef de service EPL pour identifier les solutions sur ces différents sujets. Une seconde rencontre sera organisée à la fin janvier pour en assurer le suivi, apporter des réponses et procéder, le cas échéant, aux relances qui seraient nécessaires.

Suite à la rencontre du 11 décembre, la directrice a envoyé le 30 janvier, comme il avait été convenu, un mail pour faire à nouveau le point sur ce qui était toujours en attente. De nombreux points évoqués le 11 décembre sont toujours d'actualité (voir questions au sujet du suivi de rénovation). La réunion de janvier ainsi qu'une réunion prévue avec l'équipe enseignante n'ont pas eu lieu.

Q/ Certains enfants ont des rendez-vous de suivi (profession médicale, CMPP, CGI ...) sur temps scolaire, et ne reviennent à l'école qu'entre 11h45 et 12h00 car le rdv a duré plus longtemps que prévu, le rdv a commencé avec du retard, car la circulation les a retardés. En début d'année, il a été dit que les enfants revenant de ces rdv ne seront pas pris en charge par le service périscolaire s'ils arrivent après l'appel de l'animateur soit après 11h45. Cela semble donc injuste de pénaliser ces familles en refusant l'accès à la cantine alors que l'élève était présent en classe une partie de la matinée et est revenu quelques minutes après l'appel de l'animateur. Pourriez-vous svp revenir sur cette règle et si non nous en indiquez les raisons ?

R/ Afin d'assurer la sécurité des enfants accueillis, les horaires d'accueil des enfants sont déterminés par le règlement intérieur commun à tous. L'accueil d'un enfant après le temps de passation met en difficultés l'ensemble de l'équipe. En effet, cela implique de pouvoir aller récupérer l'enfant au portail, autrement dit, de libérer un animateur qui est en charge d'un groupe d'enfants, qui se retrouve alors sans surveillance. L'horaire n'étant pas nécessairement fixe, la mise en place de cet ajustement est d'autant plus "fragile", dans l'organisation sur site d'une part, et dans le suivi administratif des inscriptions d'autre part. Toutefois, conscient de l'importance pour les enfants de pouvoir concilier suivi individuel et accueil périscolaire, le service périscolaire propose de faire preuve de souplesse dans l'application du règlement intérieur. Aussi, quand la demande est fondée sur un motif d'ordre médical, il est proposé que:

- la famille prenne RDV avec la directrice périscolaire ou coordonnatrice en son absence
- qu'un échange ait lieu quant à l'organisation de cet accueil modulé
- que la demande soit ensuite formalisée par écrit

Le service périscolaire s'engage à étudier ces demandes, et à mettre en œuvre cet ajustement sur une première période, jusqu'aux vacances de Noël, si les conditions de faisabilité sont réunies. Un bilan de cette mise en œuvre sera réalisé afin d'envisager sa prolongation sur le reste de l'année, le cas échéant.

▪ **Questions envoyées au préalable du conseil d'école**

Question des représentants des parents d'élèves :

Question 1 : Pourquoi le matériel de l'association des parents les p'tits Viotte a été sciemment enfermé dans le local des associations sans qu'elle en soit informée. Comment fait elle pour le récupérer rapidement ?

Pourquoi ne peut-elle pas partager ce local de rangement suffisamment grand avec l'ASEP?

Il en va de la pérennité de l'association des parents d'élèves les P'tits Viotte et des manifestations conviviales qu'elle organise. Et qui permettent de financer une partie significative de la coopérative scolaire.

Question traitée dans le point « Demande de suivi suite à la rénovation de l'école »

Intervention de Mme Duret représentante des parents d'élèves :

Yvan Paget de l'ASEP souhaite développer des actions en direction des familles pour favoriser le lien dans le quartier. Avec l'association de parents d'élèves, des goûters seront proposés à la sortie de l'école pour rencontrer les familles, annoncer les actions ...

La volonté est également de permettre un mélange entre les familles provenant de cultures différentes et une réflexion est en cours.

Intervention de Mme Huot Marchand représentante des parents d'élèves :

Des familles sont en demande d'aide aux devoirs mais l'ASEP leur a dit qu'il n'y avait plus de place. Il faudrait peut-être améliorer la communication sur ce point et ce plusieurs fois dans l'année.

Proposition de la date de kermesse : le vendredi 26 juin 2026 .

Remerciements :

L'équipe pédagogique remercie le service éducation :

- pour la rénovation de l'école et la végétalisation de la cour.
- pour la mise en place des différents parcours (culturels, sportifs) qui sont de très bonne qualité et entièrement financés par la ville de Besançon.
- pour les petits travaux ponctuels réalisés par les services techniques de la ville.
- pour les réponses apportées.

Date du prochain conseil d'école : mardi 23 juin 2026 à 18h

Fin de la séance à 20h00

La directrice

C. Fourgeux

La secrétaire de séance

E. Ferri